

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ



le grand
parquet



CONTACT : 01 40 03 72 23
publics@theatre-paris-villette.fr

ACCESSIBILITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

Bienvenue au Grand Parquet *Maison d'artistes.*

Le Grand Parquet propose des présentations de projets de spectacles vivants en cours ou aboutis. Il propose également parfois des visites, des ateliers, des rencontres autour des projets présentés.

Il est composé d'un espace uniquement qui est un semi-chapiteau divisé en deux espaces : l'espace salle et l'espace bar.

Consultation du registre public d'accessibilité :

- à la billetterie
- sur le site Internet

Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous :

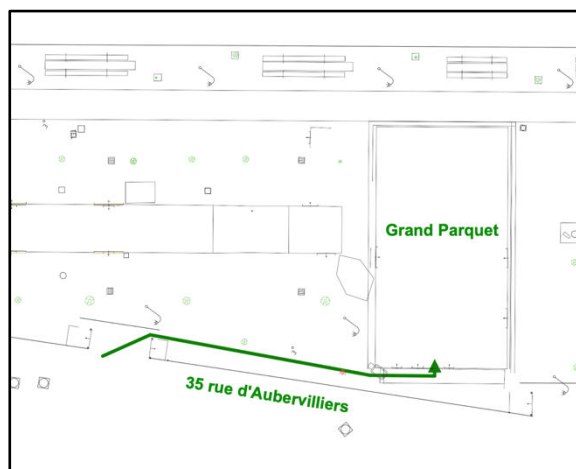
oui non

Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services :

oui non

ACCESSIBILITÉ AU SITE

Accès :



Le chapiteau est situé dans un espace dédié de l'esplanade du Maroc. Il est en lien direct avec l'entrée sur rue par une rampe d'accès aux normes PMR qui amène à l'entrée principale du bâtiment.

Chacun peut donc accéder en toute autonomie à la salle.

La billetterie est extérieure au chapiteau mais accessible également de plain-pied depuis l'entrée sur rue.

SERVICES

Billetterie - Réservation :

Le public peut réserver en ligne ou par téléphone du mardi au vendredi de 14h à 17h et le samedi, uniquement les jours de représentations, 1 heure avant la séance.

La banque d'accueil-billetterie dispose d'une tablette réglementaire pour permettre aux personnes en fauteuil de lire, écrire ou utiliser un clavier spécifique.

L'ensemble du personnel est sensibilisé à la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.



Une partie du personnel d'accueil est sensibilisé à l'accueil des personnes sourdes et malentendantes.

Salles de spectacle



Trois places dédiées sont réservées pour les personnes en fauteuil roulant : Réservation par mail ou par téléphone. L'accès à la salle se fait de plain-pied.

Il est vraiment préférable de réserver vos billets afin que nous puissions vous garantir la disponibilité de ces places adaptées.



Notre structure s'attache à être un lieu ouvert et accessible à tous les publics. Pour ce faire, nous nous allions régulièrement à l'association **Accès Culture** pour rendre certains spectacles accessibles aux publics aveugles (par le biais de l'audiodescription) et aux publics sourds et malentendants (grâce à des spectacles doublés en LSF) notamment au sein du Théâtre Paris-Villette.

Par ailleurs en partenariat avec le Centre de Ressource Théâtre Handicap il est possible aux spectateurs déficients visuels d'accéder aux spectacles grâce aux **Souffleurs d'Images** : Des étudiants en art vous accompagnent en vous livrant les informations qui vous sont nécessaires pour vous permettre d'accéder à l'œuvre présentée.

Renseignements et réservation indispensable 15 jours en amont de la manifestation au 01 42 74 17 87 ou information@crth.org.

Enfin, certains spectacles sont naturellement accessibles aux publics sourds et malentendants. Ils sont signalés dans nos brochures.

Toilettes :



Le Grand Parquet dispose d'un WC mixte adaptées aux personnes à mobilité réduite. Ils se trouvent à l'extérieur du bâtiment avec l'ensemble des sanitaires. Il est accessible de plain-pied.

Bar - Restauration :



L'espace restaurant est accessible aux personnes en fauteuil à l'exception de la partie en léger décaissement. N'hésitez pas à solliciter l'équipe du lieu pour qu'elle vous réserve une table accessible de plain-pied.

L'espace restaurant est ouvert une heure avant et après chaque séance.

Le service se fait au bar mais le personnel se tient à disposition des personnes en situation de handicap pour effectuer un service à table.

FORMATION DU PERSONNEL D'ACCUEIL AUX DIFFÉRENTES SITUATIONS DE HANDICAP

Une partie du personnel est sensibilisée. C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

oui non

Une partie du personnel est initiée à la langue des signes française (LSF).

oui non

ANNEXES

[1] Diagnostic d'accessibilité du Grand Parquet

[2] Document « Bien accueillir les personnes handicapées »